



SUD-AX'TION

CSE axe TGV Sud Est

FEVRIER 2019

Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



Il faudra être solidaires et déterminés pour nous faire entendre par cette direction !

Cette séance plénière du CSE de l'axe TGV Sud Est a été le théâtre d'un petit évènement ! Jean Rouche était présent sur la matinée ; le directeur de l'axe s'était donc déplacé et voir un directeur qui vient aux devants des représentants du personnel est un fait rarissime depuis plusieurs années. En effet les directeurs préfèrent habituellement les représentations et les petits fours plutôt que de venir rendre des comptes devant les représentants du personnel. Ce monsieur a fait une intervention assez surréaliste et très loin des préoccupations des agents ; mais probablement ne connaît-il pas grand-chose du quotidien des agents qu'il dirige... ceci expliquant donc cela !

Pour le reste, voici ce qu'il faut retenir de cette séance...

Pour faire respecter le, code du travail, il faut batailler contre la direction... et l'UNSA !

Un débat s'est instauré en séance concernant les consultations des représentants du personnel sur les dossiers de réorganisations et de modifications importantes des conditions de travail. Il est crucial que de tels dossiers avec les enjeux que cela représente en terme d'emploi et d'évolutions des conditions de travail passent en consultation dans cette instance afin que les représentants du personnel puissent émettre un avis motivé, puissent recourir à un expert indépendant, ... SUD-Rail a donc exigé auprès de la direction que ces dossiers passent en consultation. La CGT a soutenu cette demande. L'UNSA, quant à elle, a volé à la rescousse de la direction en expliquant qu'il n'y avait plus forcément d'enjeux à ce que les dossiers passent en consultation au CSE. La direction n'en demandait pas tant... pour autant, la direction a été contrainte d'acter le fait de consulter le CSE sur ce type de dossiers comme cela est prévu dans le code du travail ! Les dossiers de réorganisation des Espaces de Vente (avec suppression de postes) de Carcassone, Sète, Chambéry, Annecy, Valence ville seront donc représentés en séance plénière fin mars pour une consultation !

Les conditions de travail des agents... c'est la priorité de SUD-Rail !

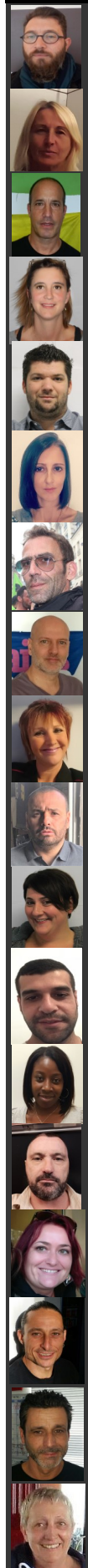
Dans le cadre de la mise en place des CSE (nouvelle instance qui se substitue aux DP, CHSCT et CE), une commission SSCT (santé, sécurité et conditions de travail) est mise en place. Un poste de secrétaire de cette CSSCT voit le jour et il s'agit d'un des 4 postes à responsabilité que les organisations syndicales doivent se répartir.

Pour SUD-Rail, c'est le poste qui nous paraissait le plus important car c'est ici que seront traités les points essentiels qui étaient traités dans les CHSCT.

SUD-Rail a donc choisi ce poste et mettra tout en oeuvre au travers de cette commission pour défendre les intérêts des agents et leurs conditions de travail.

GM : SUD-Rail impose de nouvelles discussions !

La direction de l'ET TGV SE voulait informer les élus CSE de la modification du roulement des GM de Scaronne alors qu'aucune discussion n'a eu lieu au niveau local. Suite à notre intervention, le point a été retiré de l'ordre du jour et une réunion va être organisée sur Scaronne avec les OS.



La Vente au cœur du débat !

La réduction des horaires d'ouverture des guichets (*quand ce n'est pas la fermeture pure et simple*) a été la source d'un long débat lors de cette séance.

SUD-Rail dénonce l'attitude d'une direction guidée par la seule logique financière qui consiste exclusivement à réduire les coûts !



Pour SUD-Rail, la question des conditions de travail des personnels et le niveau du service public rendu aux usagers doit être un point central lorsqu'une réorganisation est envisagée.

La direction explique tranquillement que les voyageurs n'ont qu'à anticiper leur départ et acheter leurs billets en amont.

Elle dit aussi, que si elles n'ont que des espèces, c'est leur problème et que c'est normal de leur faire payer plus cher le titre du billet.

Au-delà du fait que cela risque de faire fuir des usagers, cela va mettre en danger les ASCT à qui l'on va demander de saigner les voyageurs de bonne foi ! De plus, suite aux suppressions de postes engendrées, il est inacceptable que la direction ne se soucie pas davantage des agents qui vont de reclassement en reclassement et pour qui le mal-être est bien présent.

SUD-Rail déplore cette politique complètement folle et irresponsable de la direction...

Les agents du matériel n'ont pas les moyens de bosser !

Manque de formation, déficit d'outillage, les agents du TSEE à Paris et du TLG à Lyon ont de plus en plus de mal à assurer l'entretien des rames et les cadences qui sont imposées.

Décidemment, l'ensemble des métiers sont maltraités par la direction !

Les grands chantiers 2019 annoncés sur l'axe !

La direction a profité de ce CSE pour annoncer les 2 gros chantiers qu'elle compte mettre en oeuvre cette année sur l'axe.

1. Passage des TGV Paris-Marseille-Nice en TGV Inouï d'ici l'été.
2. Passage des TGV Paris-Montpellier-Perpignan en TGV Inouï d'ici la fin de l'année.

Ce qui veut dire relookage des TGV aux couleurs d'Inouï et mise en pace des Accueil-Embarquements systématiques, passage au 100 % service (*donc la fin du contrôle à bord*), et sédentarisation progressive des ASCT !

Ces évolutions, elles aussi, entraînent une dégradation des conditions de travail ainsi qu'une casse des métiers. Les ASCT et Agents d'Escale de Lyon et PSE peuvent en témoigner !

Des chiffres qui parlent...

⇒ 40 % des Accidents du Travail touchant les agents travaillant sur l'axe TGV Sud Est font suite à un outrage ou une agression.

Cela en dit long sur l'échec des mesures prises par la direction en matière de sureté. SUD-Rail tient clairement la direction responsable de cette situation car ses choix exposent de plus en plus les cheminots.

⇒ 25 % de fiabilité dans l'information des voyageurs le 18 février, lors de la rupture caténaire entre Paris et Lyon. Oui oui, l'information aux voyageurs a été nulle ce jour-là... tout comme la gestion du personnel (*ASCT et ADC*) qui se sont retrouvés, une journée durant, livrés à eux-mêmes. Ce 18 février, les conséquences de la diminution des moyens en personnels a éclaté au grand jour !

⇒ 75 % de régularité pour les TGV de l'axe en 2018 (*soit 1 TGV sur 4 pas à l'heure*). La direction s'est montrée très satisfaite en annonçant que nous étions remontés à 85 % de régularité sur les 2 premiers mois de l'année 2019, la direction oublie un peu vite que nous étions autour de 90 % il y a 5 ans.